

Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (1924)
Heft: 51

Register: État des membres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTAT DES MEMBRES

Dans sa dernière séance, le Comité de Direction de la Chambre de Commerce Suisse en France a procédé à l'admission des membres suivants:

Membres effectifs :

JEANRENAUD et Cie, Comptabilité C.S.M. Sans reports, 7, rue d'Argenteuil, Paris (1^{er}).

MONA (Faustin), Entreprise générale de peinture, miroiterie, vitrerie et encadrements, 38, rue François-I^{er}, Paris (8^e).

SCHMID (Alfred), hôtelier, 32, cours Belsunce, Marseille.

Membre adhérent :

LANG (Paul), représentant de commerce en textiles, 61, chemin des Chartreux, Marseille.

SECTION DE MARSEILLE ET DU SUD-EST

La troisième Assemblée générale de cette section a eu lieu le 4 juin 1924, dans les locaux du Cercle Helvétique, 3, rue Sainte, à Marseille, sous la présidence de M. Georges Angst, président. M. Leuba, consul de Suisse, président d'honneur de la section, assistait à la séance.

Le président a donné lecture du rapport du Comité dont nous sommes heureux de publier quelques extraits :

« Nous vous avons convoqué aujourd'hui en Assemblée générale pour vous exposer la façon dont notre programme a été développé au cours de l'année 1923, et vous résumer les travaux de notre section.

« Nous voulons tout d'abord vous informer que notre section comprenait, en 1922, 32 membres. Les démarches actives de notre secrétaire permanent l'ont amenée au chiffre de 48 qui se décomposait au 31 décembre dernier en 5 membres effectifs fondateurs, 35 membres effectifs et 8 membres adhérents.

« Pendant l'exercice 1923, notre bureau de renseignements a reçu 314 lettres et en a expédié 442. Cette correspondance se rapporte principalement à des offres ou des demandes de représentations pour articles brevetés ou produits, tels que machines, outillage, industrie laitière, fromage, etc...

« Nous avons reçu également des demandes de places de la part de jeunes gens que le chômage, toujours assez important en Suisse, pousse à s'expatrier.

« Notre secrétariat a été appelé à fournir de nombreux renseignements sur des questions douanières ou maritimes, et nous rappelons à nos compatriotes qu'il est à leur disposition pour leur fournir tous ceux qui pourraient les intéresser. »

Le président insiste ensuite sur la nécessité d'augmenter les ressources de la Chambre de Commerce et invite ses collègues à favoriser de leurs annonces le bulletin mensuel qui constitue un excellent organe de publicité. Il leur demande également d'aider la section à recruter de nouveaux membres.

« L'augmentation du nombre de nos membres, poursuit-il, ne doit pas seulement être considérée au seul point de vue des cotisations qu'ils peuvent nous apporter. Chaque nouvelle maison de commerce ou industrie qui se rattache à notre groupe augmente notre force en accroissant nos ramifications et, par conséquent, notre influence.

« Nous sommes heureux de pouvoir vous dire que la documentation de notre secrétariat, bien que loin d'être complète, est cependant déjà suffisamment abondante pour fournir au commerce des renseignements utiles, et notre secrétaire s'efforce de la spécialiser de plus en plus. Malheureusement, la crise que nous traversons en ce moment, ces fluctuations des devises étrangères et le ralentissement sérieux des affaires entre la Suisse et Marseille qui en est le résultat, ne permettent pas de faire ressortir d'une façon éclatante l'utilité de notre organisme qui pourtant s'affirme chaque jour.

« Nous sommes certains que lorsque les difficultés actuelles disparaîtront, lorsque les transactions pourront reprendre un cours normal, le commerce appréciera l'aide précieuse que lui apportera la Chambre de Commerce Suisse, et tous ceux qui nous ont aidés ou qui nous aideront encore, auront la satisfaction de voir atteint le but dans lequel elle a été créée.

« C'est avec plaisir que nous vous dirons l'accueil que votre secrétaire et nos délégués rencontrent auprès des autorités et corps constitués de notre ville. Partout nous sommes heureux de constater la sympathie que témoignent leurs dirigeants et représentants à notre jeune groupement. Nous y sommes d'autant plus sensibles que nous avons conscience de travailler à une œuvre de rapprochement servant les intérêts du commerce français aussi bien que celui de Suisse. »

En terminant le rapport, le président adresse les remerciements de la section à M. Dobler, président de la Chambre de Commerce Suisse en France, pour tout l'intérêt qu'il porte à ses travaux, à M. Brack qui, malgré ses occupations très nombreuses, consacre une partie de son temps aux séances du Conseil d'administration de la Chambre à Paris, et à M. le consul Leuba, pour toute la sollicitude dont il fait preuve envers la section et pour l'appui qu'il lui porte en toute occasion.